



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 3 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT VIAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de M. CHERAUD Roch, Maire

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 20
Nombre de votants : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2020

PRÉSENTS : CHERAUD R - LE GARZIC K - BOUCART O
DE FOUCHER B - DUBOIS P - OLIVIER S - OLIVIER Y -
GARNAUD M - LEDUC J - PAUL A - BUAUD A - MERLER C -
FOUCHER A - ANDRE D - DOUSSET C - PAUL J-C - LERAY C
- OLIVIER M - TAURY C - BRETESCHE F

EXCUSES : BUCCO B - MARTINEZ M - CLAVIER L

Madame Karine LE GARZIC a été élue secrétaire

2020-04-19

M. Jérôme LEDUC se retire du débat et ne prend pas part au vote

DEMANDE D'AVIS SUR L'ENREGISTREMENT DE L'EARL A BON PORC

En vue de l'extension de l'élevage porcin qu'elle exploite à Saint-Viaud, L'EARL A BON PORC fait l'objet d'une consultation publique se déroulant du 1er au 29 septembre 2020.

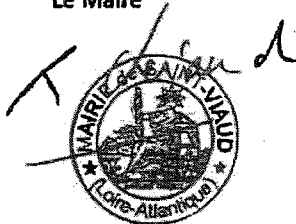
Aussi la commune doit donner son avis sur cette demande au plus tard quinze jours suivant la consultation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable sur le projet d'extension de l'élevage porcin de l'EARL A BON PORC,
- Décide que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Nazaire

Pour extrait conforme,

Roch CHERAUD
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214401929-20200903-20200419-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020